

13h30 - 14h45

Choix d'atelier

4

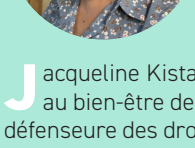
Stérilisations forcées ou imposées



Claudette Dumont-Smith
Co-présidente du conseil d'administration
Cercle des survivantes pour la justice reproductive

Le Cercle des survivantes pour la justice reproductive est une organisation qui offre du soutien aux personnes survivantes autochtones de la stérilisation forcée ou contrainte. Cette présentation portera sur l'histoire de la stérilisation forcée et contrainte au Canada, les mouvements visant à faire progresser la justice et le travail actuel entrepris par le Cercle des survivantes à l'échelle nationale.

Claudette Dumont-Smith est une Algonquienne de Kitigan Zibi, au Québec. Elle est titulaire d'une licence en sciences infirmières de l'Université du Québec et d'une maîtrise en administration publique de l'Université Queen's. Elle est également titulaire d'un doctorat honorifique en droit de l'Université de Guelph. Depuis plus de 30 ans, elle travaille à l'amélioration de la santé des Autochtones au Canada et à la réduction de la violence à l'encontre des femmes et des filles autochtones. En tant qu'infirmière diplômée, elle a occupé des postes de direction dans plusieurs organisations nationales spécialisées dans la santé des femmes et des enfants autochtones. Claudette Dumont-Smith a été directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) jusqu'à sa retraite en 2016.



Jacqueline Kistabish
Membre du Comité aviseur
Cercle des survivantes pour la justice reproductrice

Jacqueline Kistabish est une survivante du système des pensionnats autochtones ainsi que de la stérilisation forcée. Elle a consacré sa vie au bien-être des peuples et des communautés autochtones. Ancienne présidente de Femmes autochtones du Québec, elle a été une ardente défenseuse des droits des femmes autochtones, promouvant la non-violence au sein des familles et menant de multiples combats pour la justice et la guérison.

Jacqueline Kistabish a notamment exercé un rôle de leadership en tant que présidente du Centre d'amitié de Val-d'Or et comme membre du conseil d'administration d'un organisme autochtone de prévention du suicide. Pendant plus de 25 ans, elle a joué un rôle central à titre de présidente et membre du conseil d'administration du Centre Walgwan, un centre de traitement pour les jeunes autochtones en difficulté aux prises avec des dépendances. Son engagement envers la guérison s'est également manifesté à travers son travail comme intervenante auprès de personnes ayant des problèmes de consommation, ainsi que comme agente de liaison auprès des tribunaux, défendant la justice et le soutien dans le système judiciaire.

Son dévouement de toute une vie aux soins communautaires et au militantisme a non seulement permis d'autonomiser d'autres personnes, mais a aussi été une source de force et de résilience personnelle.



M^e Megan Lapointe
Avocate spécialisée auprès des
personnes victimes et survivantes
de violences à caractère sexuel
Juripop

En s'appuyant sur le dossier entendu devant le Tribunal administratif du Québec ayant permis la reconnaissance de la stérilisation forcée à titre d'infraction criminelle admissible au programme de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), l'objectif est de s'interroger sur la judiciarisation des stérilisations forcées ou imposées de sorte à nourrir une réflexion critique quant aux capacités et aux limites du droit en matière de réparation et de reconnaissance de cette forme genrée de violences à caractère sexuel. Le rôle des différents systèmes de justice dans la construction d'un accès sensible et équitable à la justice sera également exploré.

M^e Megan Lapointe occupe actuellement un poste d'avocate chez Juripop. Elle accompagne et représente des personnes victimes et survivantes de violences à caractère sexuel devant les tribunaux civils et administratifs. Également détentrice d'un baccalauréat en études internationales, elle a toujours porté un intérêt particulier aux violences sexistes et à caractère sexuel.

Elle contribue au développement d'une approche sensible aux besoins spécifiques des personnes victimes et survivantes afin que celles-ci puissent naviguer de façon sécuritaire au sein du système de justice et ainsi obtenir justice en voyant leur vécu pleinement reconnu.

5

***Contrôle coercitif -
La coercition reproductive***

La coercition reproductive est peu documentée au Canada. Elle se manifeste par des comportements qui limitent, imposent ou sabotent la contraception, par exemple en ne permettant pas aux femmes de recourir à la contraception de leur choix, en les poussant à devenir enceintes contre leur gré, ou encore à poursuivre une grossesse contre leur gré. La coercition reproductive génère de nombreuses conséquences sur la santé, le bien-être et les trajectoires de vie des femmes et des personnes qui en sont victimes. Cet atelier permettra de se familiariser avec cette forme de violence méconnue, tant dans son ampleur que dans ses manifestations, à partir du point de vue des personnes victimes. Les réponses juridiques possibles à ces situations seront également présentées et discutées, tant en droit de la famille et de la responsabilité, qu'en droit criminel et administratif (indemnisation des personnes victimes d'actes criminels).



Audrey Ferron Parayre
Professeure agrégée
Section de droit civil
Faculté de droit
Université d'Ottawa

Audrey Ferron Parayre est professeure agrégée à la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et membre du Centre de droit, politique et éthique de la santé de l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherche et d'enseignement portent sur le droit des personnes, le droit de la santé et l'effectivité du droit. Ses projets de recherche actuels touchent au droit et à la santé reproductive des femmes, principalement les violences obstétricales et gynécologiques.

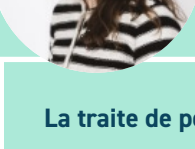


Sylvie Lévesque
Professeure titulaire
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal

Sylvie Lévesque, Ph. D. est professeure au département de sexologie depuis 2012. Elle détient une formation en sexologie. Elle cumule plusieurs années d'expérience en intervention et en supervision. Ses intérêts de recherche actuels concernent la violence entre partenaires intimes et les violences faites aux femmes, la maternité en contexte de vulnérabilité, la coercition reproductive, la violence conjugale en période périnatale, les violences gynécologiques et obstétricales et la charge contraceptive. La majorité de ses travaux de recherche se réalisent en étroite collaboration avec des partenaires communautaires et institutionnels.

6

***Esclavage moderne et exploitation
et traite à des fins de travail forcé***



Cynthia Beaulieu
Coordonnatrice générale
Coalition québécoise contre la traite des personnes

La traite de personnes à des fins de travail forcé : entre méconnaissance, indifférence, solidarité et concertation

La traite des personnes est un crime complexe qui se constate par son application éparse au Canada et au Québec, d'autant plus dans les cas d'exploitation à des fins de travail forcé. Le peu de cas répertoriés et poursuivis s'explique par les limites des différentes infractions de même que par la mécompréhension des actrices et acteurs judiciaires et le manque de coordination entre les gouvernements. Avec le nombre croissant de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires arrivant au Canada et leurs vulnérabilités propres aux formes de traite d'exploitation par le travail, la concertation intersectorielle et intergouvernementale est essentielle à la protection des personnes victimes ou à risque de l'être.

Cynthia Beaulieu cumule plus de 10 ans en enseignement au collégial et en défense de droits des femmes et des droits du travail. Elle détient une expérience marquée en analyse de politiques publiques et intervient en commissions parlementaires sur des enjeux tels que la santé et la sécurité au travail et la modernisation des régimes de prestations parentales et d'assurance emploi. Elle rédige et dispense des formations en équité salariale, en approche féministe intersectionnelle et en droits du travail à l'intention des femmes issues de l'immigration. Elle s'implique au Front de défense des non-syndiqué.e.s de manière à faire reconnaître la syndicalisation comme un droit fondamental reconnu à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, y compris celles et ceux détenant des permis de travail fermés.

Depuis janvier 2025, Cynthia Beaulieu occupe le poste de coordonnatrice générale de la Coalition québécoise contre la traite des personnes. Elle est convaincue des bienfaits de la concertation intersectorielle dans l'amélioration des conditions de vie des personnes victimes de traite. Elle poursuit un travail de sensibilisation afin de mettre en lumière les obstacles systémiques dans le parcours de vie des personnes victimes ou à risque et privilégie un cadre d'analyse intersectionnel dans ses interventions.



M^e Hannah Deegan
Conseillère juridique au plaidoyer
Association pour les droits des travailleuses/rs
de maison et de ferme (DTMF)

Programmes de migration liés à l'employeur et risques accrus de traite et d'esclavage moderne

Cette présentation analysera comment les approches de la migration de main-d'œuvre qui reposent sur le parrainage par l'employeur et la privatisation du recrutement créent des conditions qui accroissent les risques de traite des personnes et d'exploitation assimilable à l'esclavage moderne. Nous examinerons le rôle des politiques d'immigration dans la création de ces vulnérabilités pour les travailleuses et travailleurs immigrants et migrants. Enfin, nous nous pencherons sur une affaire juridique actuelle portée par l'Association pour les droits des travailleur-ses de maison et de ferme contre les permis de travail fermés, ainsi que sur les politiques nécessaires pour que les programmes de migration de main-d'œuvre ne mènent pas à un risque accru de traite.

Hannah Deegan est avocate et travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la justice migrante, notamment avec des organisations communautaires dont la clientèle est particulièrement vulnérable à l'exploitation. Elle possède une expertise sur les liens entre les programmes canadiens de migration temporaire, le travail forcé et la traite des personnes. Notamment, Hannah Deegan a soutenu le travail de la DTMF contre les permis de travail fermés, y compris en appuyant l'action menée par l'organisation.



Jill Hanley
Professeure titulaire
École de travail social
Université McGill

Défense des droits dans un contexte d'esclavagisme moderne

Bien que le rapporteur, spécial des Nations unies ait récemment reconnu le système de travail migrant au Canada comme facilitant l'esclavagisme moderne, les changements politiques continuent de vulnérabiliser les travailleuses et travailleurs migrants. Malgré leur précarité en termes de statut migratoire et économique, les travailleuses et travailleurs migrants mobilisent des stratégies individuelles, familiales et collectives de défense et de promotion de leurs droits. Dans cette présentation, nous explorons ces stratégies et réfléchissons sur les priorités politiques dans les années à venir, incluant comment les intervenantes et intervenants de différents milieux (p. ex. : communautaire, santé, services sociaux, justice) pourraient appuyer les travailleuses et travailleurs migrants dans ce moment politique extrêmement difficile.

Jill Hanley est professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université McGill, où ses recherches portent sur l'accès aux droits sociaux (santé, logement, travail) des personnes migrantes à statut précaire, particulièrement les travailleuses et travailleurs migrants, les demandeuses et demandeurs d'asile et les sans-papiers. Elle est codirectrice de l'Institut universitaire SHERPA sur l'immigration, la diversité et la santé, et cofondatrice du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants, où elle est activement impliquée depuis déjà 25 ans.

14h45 - 15h15

Pause | Kiosques

15h15 - 16h45

**Plénière
*Contrôle coercitif - Le suicide forcé***

Suicide forcé, la face cachée des féminicides

Certaines femmes, poussées à bout par des années de contrôle coercitif, en viennent à envisager le suicide comme seule issue. Selon de récentes données européennes et américaines, 11% des suicides de femmes seraient dus à la violence conjugale. Si le suicide forcé est largement constaté au sein des ressources spécialisées pour femmes victimes de violence conjugale, il est encore largement méconnu. La caractéristique principale des violences conduisant au suicide forcé est d'être des violences psychologiques répétées, dont le socle est un désir de domination.

Cette conférence se propose d'explorer cette forme invisible de féminicide, à travers le regard de celles qui l'ont vécue, et montre comment la violence conjugale engendre des cicatrices psychiques profondes et durables et peut tuer sans laisser de traces visibles. À partir notamment de l'exemple pionnier de la France — premier pays à avoir criminalisé le suicide forcé — les interventions ouvrent sur des pistes d'action concrètes : légiférer, former les personnes professionnelles de première ligne afin de mieux accompagner les victimes ou encore sensibiliser le grand public.



Yael Mellul
Présidente
Association Femme et Libre

Yael Mellul est à l'origine de la reconnaissance du délit de « violence conjugale à caractère psychologique », qu'elle a théorisé et fait inscrire à la loi française du 9 juillet 2010. Elle s'est imposée au fil des années comme spécialiste de la lutte contre les violences conjugales et plus largement des violences faites aux femmes. Elle est notamment l'auteur du livre *Mon combat contre l'emprise et le suicide forcé*, où elle revient sur le long parcours qu'elle a mené durant dix ans pour faire reconnaître le suicide forcé, le 30 juillet 2020. La loi du 30 juillet 2020 a introduit l'infraction de harcèlement par conjoint ou ex-conjoint ayant « conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider ». Un délit passible de dix ans de prison et 150 000 euros d'amende.



Céline Rossini
Chargée du développement et transfert de connaissances
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Céline Rossini travaille depuis plus de 15 ans dans le champ du développement des compétences. Autrice de la revue de littérature et de différents outils sur le contrôle coercitif développés par le Regroupement, elle a également participé à la formation de plusieurs milliers d'acteurs et actrices socio-judiciaires, notamment comme formatrice pour les intervenantes et intervenants du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.



Nathalie Trottier
Artiste peintre
Conférencière et formatrice
Agence PPS Canada

Je suis Nathalie Trottier. J'ai survécu à 25 ans de violence conjugale et à trois tentatives de suicide. En 2012, j'ai choisi de transformer ma douleur en engagement.

Aujourd'hui, je témoigne pour celles qu'on pousse au silence, pour celles dont la mort n'est pas un choix, mais une conséquence. Le suicide forcé, c'est un homicide sans armes, un féminicide sans trace, une mort qui glace. Il faut le nommer, le reconnaître et le condamner.

Nathalie Trottier a participé en tant qu'experte de vécu à Trajetvi, grande recherche partenariale à l'Université de Montréal. Elle a donné des formations aux différents corps policiers, dont le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de police de l'agglomération de Longueuil et aux directions générales de la Sûreté du Québec. De plus, elle a participé à des séminaires régionaux sur le contrôle coercitif afin d'améliorer les pratiques judiciaires.

Elle a représenté l'organisme LE CHÂNON à titre d'animatrice du programme de prévention et sensibilisation RÉAGIR dans les entreprises montréalaises. Nathalie Trottier a vécu 25 ans dans une dynamique de violence conjugale, ce qui l'a amené à faire trois tentatives de suicide.

Après être allée à huit reprises en maison d'hébergement, c'est en 2012 qu'elle s'est choisie. Son mandat est de démythifier la violence conjugale et de faire reconnaître le suicide forcé.

Pour elle, il est primordial de mettre en lumière cette dure réalité trop souvent occultée, banalisée et incomprise.

Depuis qu'elle a repris sa vie en main, retrouvé sa fierté et sa dignité en tant que femme, nous pouvons dire qu'elle est une source d'espoir et une grande preuve de résilience.

16h45 - 17h00

Mots de clôture

17h00 - 19h00

**Activité de réseautage
Cocktail**